



Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine

Commissions Régionales

Mandat 2024 - 2028

Modalités de candidature

- Un appel à candidature est lancé pour les 17 commissions régionales
- Les conditions d'accès aux commissions sont précisées ci-après ainsi que le dossier de candidature à fournir

Conditions d'accès des candidats

1° Conditions générales

Pour accéder à une commission régionale, tout candidat doit :

- Être licencié à la Fédération Française de Gymnastique pour la saison 2024/2025, au plus tard le 30 novembre 2024
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale, en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs.
-

2° Conditions particulières

Pour accéder à une comité technique régional :

- Tout candidat doit être licencié à la Fédération Française de Gymnastique, au titre d'une association affiliée au comité régional Nouvelle-Aquitaine depuis au moins 3 saisons consécutives et complètes précédant l'élection (saisons 2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024), ne pas faire l'objet d'une interdiction de droit au vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal et s'engage à être licencié(e) pour la saison 2024/2025, avant le 30 novembre 2024.
- Tout candidat ne peut être membre que d'un seul des comités techniques

Pour certaines commissions, des compétences particulières sont exigées. Elles sont précisées, pour chaque commission, dans le document récapitulatif des commissions auquel il convient de se reporter.

Partenaires institutionnels



Partenaires éthique du sport



Partenaires officiels



Dossier de candidature

La candidature pour une commission régionale s'effectue en renseignant le formulaire en ligne ci-après : [candidature aux Commissions Régionales 2024-2028](#)

La candidature pour se porter candidat en tant que Responsable des juges s'effectue en complétant la fiche « Candidature à la nomination des responsables régionaux des juges » et en la renvoyant par mail à nadege.martail-bouye@ffgym-na.fr

Dépôt des candidatures

- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 8 décembre 2024 à minuit.
- Toute candidature déposée sur le formulaire après ce délai ne sera pas prise en compte
- La date et l'horaire de validation du formulaire fera foi

Contact pour toute question concernant la procédure :

Nadège Martail Bouyé (nadege.martail-bouye@ffgym-na.fr / 05 57 26 44 16)